

**ÉPREUVE DE FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE AU CAP-
(A partir de la session 2021)**

Contrôle en cours de formation- Voir annexe I de l'arrêté du 30 août 2019

CCF uniquement en année terminale. Coefficient 3.

1. Objectifs : compétences attendues pour l'évaluation :

A-Français

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer ;
- reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu ;
- évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer ;
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques ;
- rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier.

B-1-Histoire-Géographie

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

B-2-Enseignement Moral et Civique

- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

2-Critères d'évaluation

A-Français

• Compétences écrites	• Compétences orales
-compréhension du texte ou du corpus de textes ; -prise en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture ; -retour critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents fournis ; -amélioration de son écrit par la réécriture et la prise en compte des normes orthographiques, grammaticales et typographiques.	-maîtrise de l'expression orale ; -durée et la clarté de l'exposé initial ; -compréhension des questions et la pertinence des réponses ; -qualité de l'évocation de la réalisation ou de l'expérience professionnelle choisie et de la réflexion sur le métier.

B-Histoire-géographie-enseignement moral et civique

• Le candidat :
-mobilise des connaissances, périodise/localise convenablement et replace le document, les événements, les acteurs dans leur contexte ; - donne le sens global du document ; - fait preuve d'esprit critique face au document ; - utilise le vocabulaire de l'histoire, de la géographie et de l'enseignement moral et civique ; - développe un discours oral construit, argumenté et personnel ; - s'exprime de manière claire, correcte et raisonnée de la langue française ; - écoute et participe activement à l'échange avec le jury (réactivité).

3-Modalités d'évaluation du contrôle en cours de formation (CCF)

- ✓ L'épreuve de français et d'histoire-géographie-enseignement moral et civique est constituée de **3 situations d'évaluation évaluées à part égale** :
 - en français, une évaluation de l'écrit et une évaluation de l'oral ;
 - en histoire-géographie-enseignement moral et civique, une évaluation à l'oral.
- ✓ **L'évaluation** a lieu au cours de la **dernière année de formation** conduisant à la délivrance du diplôme.
- ✓ **L'ordre d'organisation** des situations d'évaluation est laissé à l'appréciation et à **l'initiative des équipes pédagogiques**.

A- Français (40 points)

Situation d'évaluation des compétences écrites (20 points)	Situation d'évaluation des compétences orales (20 points)
<p>Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes de 40 minutes.</p> <p>Cette situation d'évaluation s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.</p>	<p>Cette situation d'évaluation prend appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ sur les activités liées à la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier » ✓ ou la formation en milieu professionnel. <p>Elle renvoie à la compétence « rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier ».</p>
Déroulement de l'épreuve (3X40 minutes)	Déroulement de l'épreuve (10 minutes maximum)
<p>1-Dans la <u>première étape</u>, le candidat rédige, à partir d'un texte ou d'un court corpus, une production qui fait intervenir un changement de point de vue, qui donne une suite au texte ou en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, mise en récit d'une image...).</p> <p>2-La <u>deuxième étape</u> passe par une phase de relecture et d'évaluation du texte qui peut être collective. Puis, le candidat reprend individuellement sa production initiale à partir de nouvelles consignes ou d'une grille de correction ou d'outils déclencheurs de l'écriture (nouveau support textuel, image, didacticiel d'écriture...).</p> <p>3-Dans la <u>troisième étape</u>, le candidat parachève sa production. Cette réécriture prend appui sur l'une ou plusieurs des quatre opérations suivantes : la suppression, l'augmentation, la transformation, le déplacement.</p> <p>L'usage du numérique est particulièrement facilitateur pour entrer dans l'écrit, pour faire du premier jet un document martyr facilement manipulable et pour améliorer, en phase finale, la typographie et l'orthographe du texte stabilisé.</p>	<p>1-Le candidat présente un oral continu d'environ 3 minutes dans lequel il présente une réalisation, une expérience professionnelle ou une recherche en lien avec le métier.</p> <p>Il peut, pour ce faire, s'appuyer sur tout support visuel, à sa convenance, support sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.</p> <p>2-L'entretien, qui n'excèdera pas 7 minutes, permet de revenir sur l'exposé pour en faire préciser des points, en développer certains aspects ou pour amener le candidat à prolonger et approfondir sa réflexion.</p> <p>Lors de l'entretien, selon la thématique abordée par le candidat, la dimension morale et civique peut être questionnée.</p>
<p>L'évaluation sur 20 points porte sur le processus et non pas seulement sur le texte achevé.</p>	<p>L'ensemble de la prestation orale est évalué sur 20 points.</p>
<p>Annexe IB – Grille nationale d'évaluation au CAP partie français-BO N° 26 DU 25 JUIN 2020-</p>	
<p><u>Recommandations IEN</u></p>	
<p>L'entraînement à l'épreuve écrite (écriture longue) doit toujours être mené dès la première année de CAP et ce dans le cadre de chaque séquence. Chaque apprenant doit en effet exercer ses compétences d'écriture personnelle, à travers des travaux d'expression écrite réguliers (individuellement, en binôme, en ateliers sous forme d'écriture collaborative et/ou de projets d'écriture).</p>	<p>L'entraînement à l'épreuve orale doit être mené dès la première année de CAP et ce dans le cadre des séances de français et de co-intervention ainsi qu'au retour des PFMP. La préparation à cet oral nécessite une concertation avec le professeur d'enseignement professionnel.</p>

B-Histoire-géographie-enseignement moral et civique (20 points)

<p>Une situation d'évaluation à l'oral de 15 minutes maximum ; elle combine l'évaluation des enseignements d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique.</p>	
<p>Histoire-géographie (12 points) Analyse d'un document</p>	<p>Enseignement moral et civique (8 points) Argumentation sur un document</p>
<p>Le candidat choisit parmi deux ou trois documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents.</p> <p>Il le présente à l'oral et justifie son choix au regard de la thématique d'histoire ou de géographie retenue.</p> <p>Il donne le sens global, dégage l'intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Le candidat montre qu'il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.</p> <p>Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l'amène à préciser son propos si nécessaire.</p>	<p>Le candidat choisit parmi deux documents qui ont été préparés individuellement ou en groupe un de ces documents qu'il présente à l'oral.</p> <p>Le candidat construit et exprime une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté et les liens avec les programmes d'histoire-géographie sont exploités chaque fois qu'il est possible de le faire.</p> <p>Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat et l'amène à préciser son propos si nécessaire.</p>
<p>Cette partie est évaluée sur 12 points.</p>	<p>Cette partie est évaluée sur 8 points.</p>
<p>Annexe IB – Grille nationale d'évaluation au CAP partie HGEMC -BO N° 26 DU 25 JUN 2020</p>	
<p><u>Recommandations IEN</u></p>	
<p>Au cours de l'année scolaire, le professeur veillera à ce que chaque élève prépare au moins deux documents, l'un en géographie, l'autre en histoire (l'éventuel 3^e document sera préparé en histoire ou en géographie) afin que chaque apprenant acquière les compétences des deux valences.</p> <p>La préparation pourra être effectuée en autonomie (en individuel, en binôme...) ou en groupe classe, à partir du corpus de la séance ou d'un dossier documentaire...</p> <p>Dès la première année de CAP, on habituera le candidat à présenter un document (titre ; source très précise : date, auteur...) et à l'analyser en lien avec une thématique etc. Voir supra.</p> <p>Avant l'épreuve orale, le candidat choisira, en lien avec son professeur, le document qui le placera dans les conditions optimum de réussite.</p>	<p>Au cours de l'année scolaire, le professeur veillera à ce que chaque élève prépare deux documents en enseignement moral et civique afin que chaque apprenant acquière l'ensemble des compétences en EMC.</p> <p>La préparation pourra être effectuée en autonomie (en individuel, en binôme...) ou en groupe classe, à partir du corpus de la séance ou d'un dossier documentaire...</p> <p>Dès la première année de CAP, on habituera le candidat à présenter un document (titre ; source très précise : date, auteur...) et à argumenter son propos en lien avec les valeurs de la République etc. Voir supra.</p> <p>Avant l'épreuve orale, le candidat choisira, en lien avec son professeur, le document qui le placera dans les conditions optimum de réussite.</p>